

MAÎTRISER L'APPROCHE « ART ET NATURE » EN ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT (PERFECTIONNEMENT)

A8

Au-delà de l'aspect créatif et imaginaire, nous avons besoin de méthodes et de démarches pédagogiques pour réaliser des animations « art et nature ».

► Lors de ce stage, nous vous proposons de découvrir des techniques simples, d'acquiescer et de mettre en pratique la démarche pour permettre de créer des animations.

OBJECTIFS

- Être capable de créer soi-même des animations « art et nature ».
- S'approprier la démarche et la philosophie de cette approche.
- Savoir utiliser et adapter des techniques artistiques simples pour une animation.
- Identifier comment articuler, en fonction d'un objectif pédagogique, une approche sensible et une approche cognitive dans le déroulement d'une animation.

CONTENUS

- Pourquoi et comment réaliser des animations « art et nature » ? Avec quel public ? Dans quel cadre ?
- Comment exploiter au mieux le potentiel d'un site, les imprévus (météo, milieu changeant) ?
- Techniques artistiques simples, travail des couleurs, des matières et des formes.
- Les différentes sources d'inspiration, œuvres d'artistes de Land art et d'Art tribal.
- Exemples de réalisations d'enfants et d'adultes en situation d'animation ou de formation.

DÉMARCHE DE FORMATION

Ce travail se fera en quatre étapes :

1. Vivre quelques animations « art et nature »
2. Créer une animation
3. La faire vivre au groupe
4. Évaluer et analyser son animation, pour finaliser sa fiche d'animation

PUBLIC

- Éducateurs, formateurs, animateurs, enseignants ayant participé au stage initiation (A3) ou ayant déjà mis en œuvre des animations avec cette approche.

FORMATRICES

- Anne-Paule MOUSNIER – Formatrice EE (16)
- Katia JACQUEL – Association les Jardins d'Isis (16)



STAGE N° A8

DATES ET LIEU

- **4 jours de formation** en continu du mardi 1^{er} au vendredi 4 octobre 2019 à Angoulême (16).
- **Possibilité d'hébergement** sur place.
- **Inscription avant** le 3 septembre 2019.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- À titre individuel résident Nouvelle-Aquitaine : **140 €***
- À titre individuel résident hors Nouvelle-Aquitaine : **280 €***
- Au titre de la formation professionnelle continue et pour les institutions : **700 €***

Frais d'hébergement et de repas à la charge des participants.

Bulletin et modalités d'inscription
► pages 47-48